



9 octobre 2013

**COMITÉ RÉGIONAL DE LA
MÉDITERRANÉE ORIENTALE**

**Soixantième session
Mascate (Oman) 27-30 octobre 2013**

**RÉUNION TECHNIQUE
ACHAT GROUPE DE VACCINS :
EXAMEN DES PROGRÈS ACCOMPLIS À CE JOUR**

Objectifs de la session

Les objectifs de la session consacrée à l'initiative pour l'achat groupé de vaccins sont les suivants :

- informer les États Membres sur les progrès réalisés par l'initiative pour l'achat groupé de vaccins depuis le dernier Comité régional qui s'est tenu en 2012 ;
- faire le suivi, avec les États Membres, des plans d'action élaborés au cours des séminaires-ateliers techniques organisés en juin 2013 ;
- confirmer l'engagement officiel des États Membres ainsi que les conditions requises pour leur participation et les mesures qu'ils doivent prendre afin d'utiliser au mieux le système d'achat groupé de vaccins.

La session sera animée conjointement par le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale et la Division des approvisionnements de l'UNICEF.

Contexte et sujets de discussion

Les États Membres de la Région de la Méditerranée orientale se sont montrés très intéressés par la mise en place d'un système d'achat régional de vaccins et ont demandé au Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale de mettre en route, de diriger et de coordonner les efforts à cet égard. Lors de ses cinquante-huitième (2011) et cinquante-neuvième (2012) sessions, le Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale a adopté deux résolutions ayant trait à ce système.

En 2012 (résolution EM/RC59/R.1), les États Membres ont été priés de rejoindre la première phase du mécanisme régional d'achat groupé de vaccins en recourant aux services d'achat de vaccins de la Division des approvisionnements de l'UNICEF, s'il s'agit de pays à revenu intermédiaire ayant besoin d'un appui pour les achats de nouveaux vaccins (vaccin antipneumococcique conjugué, vaccin antirotavirus et vaccin contre les papillomavirus humains). De plus, il a été demandé au Directeur régional de mettre en œuvre, le plus tôt possible, la deuxième phase du mécanisme régional d'achat groupé de vaccins.

Conformément à cette résolution, l'OMS fournit un appui direct aux États Membres en ce qui concerne les aspects de planification relatifs à la programmation, la réglementation et la demande en vue de tirer parti de l'Initiative mondiale de l'UNICEF pour l'introduction de nouveaux vaccins dans les pays à revenu intermédiaire. D'ici à 2014, par le biais des processus d'achat de la Division des approvisionnements de l'UNICEF, les États Membres pourront commencer à acheter des vaccins pentavalents (DTC - hépatite B - Hib), des vaccins antipneumococciques conjugués et des vaccins contre le rotavirus et le papillomavirus humain. Pendant la session, des représentants de la Division des approvisionnements de l'UNICEF présenteront une mise à jour sur le statut actuel de leurs processus d'achat ainsi que des conditions requises pour les États Membres qui souhaiteraient utiliser les services proposés.

Le Bureau régional a également pris les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la deuxième phase de l'initiative. En juin 2013, un séminaire-atelier technique interpays pour la mise en place du système d'achat régional de vaccins s'est tenu à Charm-El-Cheikh (Égypte). Les participants à la réunion ont fourni des informations complètes sur leur pays et des plans d'action spécifiques aux pays en vue de leur participation à l'initiative ont été élaborés (pour la phase 1 par le biais de l'UNICEF et pour la phase 2 par le biais du Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale). Au cours de la session, chaque État Membre intéressé aura la possibilité, de manière individuelle, de tenir des discussions complémentaires sur la mise en œuvre de ces plans d'action.

Résultats attendus

Compte tenu du fait que l'initiative pour l'achat groupé de vaccins est disposée à fournir des vaccins pentavalents, des vaccins antipneumococciques conjugués et des vaccins contre le rotavirus et le papillomavirus humain d'ici à 2014 par le biais des services d'achats de la Division des approvisionnements de l'UNICEF, et sachant que les plans d'action nationaux devraient déjà avoir été mis au point, l'objectif le plus important de cette session est de confirmer l'engagement officiel de chacun des pays à prendre part au système d'achat groupé de vaccins. Les États Membres devront donc indiquer les produits qu'ils comptent acheter, les délais de livraison ainsi que les quantités initiales requises.

Participants

La phase initiale de l'initiative pour l'achat groupé de vaccins s'adresse aux pays à revenu intermédiaire intéressés (l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la République arabe syrienne et la Tunisie).